

Royaume du Maroc

- - -

LE PREMIER MINISTRE

- - -

MINISTRE DES AFFAIRES
DE LA COMMUNAUTE MAROCAINE
A L'ETRANGER

-0-



**L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE
DISPENSE AUX ENFANTS MAROCAINS
EN EUROPE**

Enregistré le	8 / 2 / 91
N° d'Inventaire	1318 / 95
Cote	EDU / 041 / 992

RAPPORT ETABLI PAR M. LAHCEN NECHAD

Rabat, Février 1991

SOMMAIRE



I- HISTORIQUE

- Expérience: Mission culturelle marocaine en France 1960/1967.
- Enseignement bilingue à l'école marocaine de Colombes à Paris.
- Réouverture de l'école pour dispenser uniquement les cours d'arabe, les jours de congé hebdomadaire.
- Introduction de l'enseignement de l'arabe, dans quelques écoles publiques, en dehors des horaires de classe, à partir de 1970.
- Apparition des difficultés, à la suite des échecs scolaires: Délinquance et actes de rejet des deux cultures des pays d'origine et d'accueil.
- Etudes nombreuses effectuées par les organismes internationaux et les Universités des pays d'accueil de 1970 à 1980.

II- SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE

-En France: 1989/90:

Enseignement Supérieur: Effectifs des Etudiants et des boursiers.
Enseignement Elémentaire: Effectifs scolaires dans les écoles françaises.

Enseignement de l'arabe:

- Aspect quantitatif
- Aspect qualitatif
- Organisation pédagogique

-En Belgique: 1988/89:

Effectifs scolarisés dans les écoles belges.
Enseignement de l'arabe.

-Aux Pays-Bas: 1988/89:

Situation spécifique.
Enseignement de l'arabe.

-En République Fédérale d'Allemagne: 1988/89:

- Enseignement de l'arabe:
Organisation pédagogique.
Horaires.
Classes préparatoires.



Inexistence d'études significatives:

- Etudes effectuées par des chercheurs:
Etude sur échantillon
Appréciation de cette étude

Insuffisance des résultats en langue arabe

Qualification des enseignants chargés d'enseigner la langue arabe

III- ATTITUDES VIS A VIS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE

- Des Enfants: Désintéressement.
- Des Parents: Plusieurs attitudes existent.
- Des Autorités scolaires des pays d'accueil.
- Des Autorités responsables du Maroc.

IV- EVALUATION

- Enseignement intégré et Enseignement différé.
- Enseignement Parallèle.
- Insuffisance des résultats scolaires.
- La deuxième génération et l'enseignement de l'arabe.
- Moyens matériels et humains.

V PROPOSITIONS DE PROGRAMMES D'ACTIONS

- Définition et Objectifs.
- Programmes d'études et Elaboration des livres scolaires.
- Organisation de séminaires de formation des enseignants et d'analyses des contenus des programmes et des moyens pédagogiques.
- Les commissions permanentes:
 - * Expérimentation et Mise au point des thèmes relatifs aux contenus des livres scolaires.
 - * Actualisation des programmes d'études.
 - * Actions parallèles auprès des parents d'élèves, des consulats et des autorités scolaires locales.
- Aperçu financier.

PREAMBULE

Le présent rapport donne un aperçu succinct sur l'enseignement de l'arabe et de la civilisation marocaine dispensé aux enfants marocains vivant en Europe occidentale.

La première partie analyse l'historique de l'introduction de cet enseignement, d'abord en France dès 1960 avec les aspects de changements de structures éducatives en France et au Maroc, puis à partir de l'année 1972, dans les pays d'Europe: "Belgique, Pays-bas et République Fédérale d'Allemagne", date à laquelle, la population marocaine jeune devient de plus en plus nombreuse.

La deuxième partie présente la situation actuelle de l'enseignement élémentaire et la place qu'occupe l'étude de la langue arabe dans les programmes scolaires dans chacun de ces pays. Elle met l'accent sur l'importance des effectifs d'élèves, les diverses organisations pédagogiques, les faibles moyens didactiques, le manque de programmes d'études et de livres scolaires appropriés tenant-compte des circonstances particulières et des milieux socio-culturels différents. Les faibles résultats enregistrés pendant les années antérieures sont le fruit de plusieurs facteurs.

La troisième partie énumère ces facteurs parmi lesquels les attitudes des élèves, des parents, des autorités scolaires des pays d'accueil et des responsables marocains vis à vis de l'enseignement de l'arabe et de la civilisation marocaine. Elle retrace les aspects négatifs résultant des faits psychologiques créés par les milieux ambiants chez les enfants durant des années.

La quatrième partie fait le bilan des actions entreprises. Elle attire l'attention sur l'évaluation concrète des différents systèmes éducatifs concernant l'étude de la langue arabe, adoptés dans les pays d'accueil. Elle fait ressortir les faibles résultats obtenus malgré les énormes efforts accomplis.

Enfin, la dernière partie propose des mesures à entreprendre susceptibles d'améliorer les techniques pédagogiques et de revaloriser cet enseignement. la tâche reste difficile et nécessite beaucoup de temps. Le moment est venu pour intervenir d'urgence; car, beaucoup de parents prennent conscience des problèmes d'éducation.

En effet, la presque totalité des enfants scolarisés au cycle élémentaire sont nés en Europe ou venus très jeunes. Plus de 80% d'entre eux ne savent pas parler l'arabe. Actuellement, plusieurs tendances visent à intéresser les enfants à apprendre la langue du pays d'origine. Il y a lieu de revaloriser ces tendances pour les rendre efficaces.

Les actions proposées visent les objectifs permettant d'utiliser les moyens adéquats tels que l'élaboration des programmes d'études et des livres appropriés, la formation et le recyclage des enseignants, le développement des actions socio-culturelles et activités de soutien, la revalorisation des attitudes vis à vis de la langue arabe pour faire aimer aux enfants l'apprentissage de la langue de leur pays d'origine; et surtout la participation des parents.

A cet effet, des programmes d'actions sont proposés. Ils visent la mise en place d'une commission permanente chargée de définir les nouvelles orientations et d'élaborer les mesures à prendre telles que l'organisation de séminaires de formation des enseignants et l'évaluation des aspects pédagogiques et financiers afférents aux diverses actions susceptibles d'améliorer le rendement scolaire, etc...

Toutes les actions conjuguées doivent nécessairement aboutir à des résultats meilleurs. Le but est de les rendre complémentaires l'une de l'autre pour être efficaces, sachant bien que la formation scolaire ou professionnelle s'effectue dans les établissements des pays d'accueil.

